



**SYNDICAT  
DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS  
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

**FNEEQ-CSN**

# **BILAN 2023-2024**

## **SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

**Présenté à  
l'Assemblée générale statutaire  
du 25 octobre 2024**



## MOT DU PRÉSIDENT



*Chères et chers membres,*

Cette dernière année a été marquée par la négociation pour le renouvellement de notre contrat collectif de travail, par une mobilisation sans précédent de vous toutes et tous, par une grève qui a été d'une très grande rentabilité et par l'adoption d'une nouvelle convention collective. Cette nouvelle convention n'est évidemment pas parfaite et plusieurs améliorations pourront encore y être apportées dans le futur, mais il faut néanmoins souligner la très grande avancée qu'elle représente, notamment quant à la stabilisation de l'emploi et aux augmentations de salaire.

Notre précédente convention était échue depuis le 31 décembre 2022. En moins de 15 mois, la négociation était terminée. Nous pouvons donc dire que le message envoyé à la fin de la négociation précédente - qu'il ne fallait pas que les négociations s'éternisent - a été compris et que le Comité de négociation a réussi !

La négociation ne nous a pas empêché de faire avancer plusieurs dossiers de conditions de travail. Grâce au travail acharné du Comité des relations du travail, nous maintenons des rapports constants avec nos vis-à-vis des ressources humaines. Cela nous a permis, entre autres, de négocier et de signer, cette année encore, plusieurs lettres d'ententes afin de régler des situations problématiques ou de protéger les droits des personnes chargées de cours.

Nous avons aussi participé à plusieurs campagnes et activités organisées par nos instances régionale et fédérale de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Par exemple, lorsque des activités de soutien aux syndicats en négociation

sont organisées par la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) ou par le Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches (CCQCA). En particulier, il faut souligner la tenue l'automne dernier, sur notre campus, du Regroupement université de la FNEEQ, qui a accompagné une de nos activités de mobilisation.

La Vice-présidence à la vie syndicale et à la mobilisation ainsi que la Vice-présidence aux communications ont été très actifs, en multipliant les activités et les campagnes d'information. Elles ont pu compter sur la participation de plusieurs nouveaux délégués et nouvelles déléguées au Conseil syndical ainsi que dans nos comités (il faut ici souligner l'apport inestimable du Comité d'information de mobilisation).

Ce mot ne serait pas complet sans souligner notre raison d'être : nos membres, les personnes chargées de cours qui, encore cette année, ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement envers les étudiants qui honorent notre profession et qui font rayonner notre université, et ce malgré les hauts et les bas de nos relations avec notre employeur et ses représentants.

C'est donc en vous remerciant d'être nombreuses et nombreux à vous investir avec cœur dans cette importante tâche qu'est l'enseignement universitaire qu'il convient de terminer ; sans oublier de vous encourager à participer en grand nombre aux activités et aux instances qui continuent de faire vibrer votre syndicat et qui nous permettent de mieux vous représenter.



**Louis Emond**  
Président

## BILAN DE LA NÉGOCIATION

---

### **La préparation de la négociation**

La négociation avait été bien préparée par : une analyse des problèmes vécus par les membres (répertoriés par le Comité des relations du travail), une comparaison des conventions collectives de nos collègues chargés de cours, une analyse financière, un sondage auprès des membres, une tournée des unités et la consultation du Conseil syndical. L'Assemblée générale a ensuite adopté le cahier de demandes syndicales le 2 décembre 2022. Le Comité de négociation a préparé un argumentaire solide à l'appui de chacune de nos demandes, ainsi que des textes sur chacun des articles de la convention collective à modifier. Nos demandes s'articulaient selon trois axes : l'organisation du travail et les conditions d'enseignement ; la stabilisation, la prévisibilité et la protection de l'emploi ; la rémunération et les avantages sociaux.

### **Le déroulement de la négociation**

La maîtrise par le Comité de négociation d'arguments ancrés dans la réalité de nos membres, combinée à l'expérience du porte-parole du SCCCUL (le conseiller de la FNEEQ Marc Jodoin), nous ont permis de progresser sur les conditions normatives lors des rencontres de négociation hebdomadaires de mars 2023 à septembre 2023. À partir du mois de septembre, les positions patronales se sont durcies, surtout lorsque les enjeux à incidence financière, dont les salaires, ont été abordés. Le Comité a alors demandé l'appui des membres et une banque de 10 jours de grève a été adoptée à près de 93% par l'AG le 22 novembre 2023.

### **La conciliation, la mobilisation et la grève**

En décembre 2023, l'Employeur a demandé la conciliation. Il y a eu 14 rencontres avec le conciliateur en janvier et février 2024. La mobilisation de nos membres a connu une forte croissance, notamment grâce au travail constant du Comité

d'information et de mobilisation et de ses deux responsables politiques, bénéficiant de l'appui logistique et financier de nos instances CSN (CCQCA, FNEEQ, Regroupement université). Cette mobilisation a culminé avec le déclenchement d'une grève de quatre jours les 15,16,19 et 20 février. Des centaines de personnes chargées de cours ont occupé le campus et assuré une visibilité particulièrement efficace. L'Employeur a pris acte du fort soutien des membres du SCCCUL et une entente de principe est survenue le 21 février 2024. Cette entente de principe a été entérinée à 97% par les membres lors de l'Assemblée générale du 6 mars 2024.

### **Les résultats de la négociation**

Plusieurs gains ont été faits concernant les conditions de travail, notamment : des gains sur les tâches liées affichées et pointées; la reconnaissance de PECC; la protection du lien d'emploi; la création de cours à distance ; la priorité pour le recrutement dans une autre unité; l'obtention de contrats à durée indéterminée pour les personnes chargées d'enseignement, la création de nouveaux postes de personnes chargées d'enseignement, l'encadrement de la charge de travail ; la bonification du Fonds de soutien professionnel (160\$ par point de classement) qui sera dorénavant indexé ; des gains en aide pédagogique ; des gains et plus d'activités admissibles au Fonds de perfectionnement. Enfin, un rattrapage salarial notable de 20,8% sur 5 ans [22,58% composé].

### **L'après-négociation**

L'Assemblée générale d'avril 2024 a permis aux membres de s'exprimer sur la négociation. Le Conseil exécutif, le Comité de négociation et le Comité des relations du travail ont fait un bilan avec les conseillers syndicaux de la FNEEQ et du CCQCA. Une tournée des unités a eu lieu à l'automne 2024 pour présenter les principaux changements à la convention collective. Enfin, l'équipe syndicale est bien consciente que la préparation de la prochaine négociation est déjà commencée et en a tenu compte dans son Plan d'action 2024-2025.

# CONVENTION COLLECTIVE ET RELATIONS DU TRAVAIL

## RELATIONS DU TRAVAIL

---

Le travail quotidien de l'équipe du Comité des relations du travail (CRT) est de faire respecter notre convention collective tant par l'employeur, l'Université Laval, que par les directions d'unités (Facultés, Départements et Écoles).

Les tâches du CRT consistent à vérifier tous les contrats de personnes chargées de cours et tous les documents transmis par l'employeur concernant la convention collective (listes de disponibilité, listes indicatives, listes d'attribution, listes des activités d'enseignement, listes des PECC, listes de la clause de réserve, etc.), à s'assurer que notre contrat collectif de travail est appliqué correctement, à répondre aux questions des membres, à enquêter sur les problèmes pouvant entraîner le dépôt de griefs et à intervenir auprès de l'employeur.

Les membres du CRT, soit le vice-président aux relations du travail et les trois agent-e-s des relations du travail, agissent sur plusieurs plans. D'abord sur le terrain, au contact direct et immédiat avec les personnes chargées de cours dans le service et l'appui aux membres ainsi que dans les activités syndicales concernant la défense de leurs droits. Les membres du CRT répondent de façon pratique à leurs questions, à leurs demandes d'appui ou d'intervention, sur tous les domaines couverts par le champ d'application de notre convention collective : notamment les demandes de reconnaissance de PECC ou les demandes de perfectionnement, l'accompagnement devant le Comité de révision ou lors d'un processus de médiation, sur tout ce qui touche à la rémunération, à l'inscription sessionnelle, à l'attribution, à l'aide pédagogique, aux congés conventionnés (maternité, paternité, invalidité), à la charge de travail ou, plus spécialement, aux clauses des contrats.

L'équipe du CRT s'occupe aussi de l'accueil et du soutien des personnes chargées de cours, particulièrement lors de la rencontre avec les nouvelles personnes chargées de cours ou encore en intervenant dans les Assemblées d'unité pour la discussion des problèmes les plus urgents et la recherche de solutions pratiques raisonnables et efficaces.

Le travail des membres du Comité des relations du travail se situe simultanément en première ligne, face à la partie patronale. C'est là le champ de nos interventions directes auprès de l'employeur, tant par nos correspondances avec le Vice-rectorat aux ressources humaines et aux finances (VRRHF) que lors des réunions du Comité paritaire de griefs (CPG) ou encore lorsqu'il doit y avoir des rencontres particulières avec des responsables d'unités. Lors de ce travail au front, il s'agit de débattre fermement avec l'employeur, de défendre les droits et les acquis de nos membres, de déposer des griefs dans les cas d'infraction à la convention collective et de conclure des ententes pour les régler.

Au cours de l'année universitaire 2023-2024, les agent-e-s des relations du travail et le vice-président aux relations du travail ont conseillé, accompagné et défendu de nombreuses personnes chargées de cours afin de régler les problèmes qui les affectaient. Dans plusieurs cas, la tenue d'Assemblées d'unité a permis de mettre les choses au point. Dans l'accomplissement de cette tâche, l'équipe du CRT, en accord avec nos conseillers syndicaux, rencontrent les membres, les conseillent, leur proposent des pistes de solution, interviennent auprès de l'employeur, défendent les personnes qui ont été lésées, s'assurent que leurs droits soient rétablis et entreprennent les démarches nécessaires pour s'assurer du bon suivi des dossiers. Ainsi, il faut souligner que plusieurs problèmes touchant des personnes chargées de cours ont été résolus et que de nombreux griefs ont abouti à des règlements satisfaisants pour les membres concernés.



D'autre part, un important travail de clarification a été fait concernant le dossier de la politique d'aide pédagogique et la question du rôle des professeurs responsables au Département de mathématiques et de statistique. À la suite de plusieurs rencontres de discussion avec les représentants de l'employeur et de l'analyse des documents produits par la direction de l'unité, nous avons présenté aux personnes chargées de cours du Département, réunis en Assemblée d'unité le 21 septembre 2023, les modifications apportées à la Politique d'aide pédagogique au DMS, qui ont été approuvées.

Lors de l'Assemblée générale du SCCCUL du 5 octobre 2023, les membres nous ont confié le mandat de reconduire la clause des PECC réservés de la Lettre d'entente Modalités liées au transfert des cours de la Direction générale des programmes de premier cycle (DGPC) vers les unités, et de prolonger son application jusqu'au 31 décembre 2026.

Tout au long de la dernière année, les membres du CRT ont contribué au bon développement du processus de la négociation de notre convention collective, notamment en participant activement aux réunions des instances syndicales (Conseil syndical, Assemblée générale) et du conseil exécutif élargi, en collaborant avec les membres du Comité de négociation dans l'examen des clauses négociées, dans la recherche de données significatives concernant les personnes chargées de cours et leur travail d'enseignement ainsi que dans l'évaluation des problèmes qui ont marqué l'application de la convention entre 2019 et 2024. La contribution des agent-e-s des relations de travail au processus de la négociation s'est aussi déployée sur les plans de la communication, de l'accueil et de l'accompagnement des membres tant lors de la période de préparation et de mise en œuvre des moyens de pression que lors des journées de grève des 15, 16, 19 et 20 février 2024.

À la suite du mandat confié par un nombre important de personnes chargées de cours, et en collaboration avec nos conseillers syndicaux de la FNEEQ et notre avocat du Service

juridique de la CSN, l'équipe du CRT a constitué l'important dossier de la Plainte selon les articles 3, 12, 15 et 111.33 du Code du Travail portée par le SCCCUL devant le Tribunal administratif du travail (Division des relations de travail) afin de contester les retenues salariales faites par l'employeur sur les paies des 28 février et 13 mars 2024 en raison des journées de grève des 15 et 16 février et des 19 et 20 février.

Dans la période qui va de la signature de la convention collective, le 23 avril, à la fin de la session d'été 2024, des rencontres de discussions avec les représentants de l'employeur en vertu de la clause 3.07 ont permis le règlement satisfaisant, pour les personnes chargées de cours concernées, de nombreux griefs en lien avec la négociation pour le renouvellement de la convention collective. Au cours de ces rencontres les parties se sont aussi entendues pour corriger les « erreurs matérielles » qui affectaient alors encore le texte de la convention.

Aux derniers jours de l'année universitaire 2023-2024, nous avons finalisé les discussions avec les représentants de l'employeur au sujet des modalités du transfert de cours des Département des sciences historiques et du Département de langues, linguistique et traduction vers le Département d'information et de communication, à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Voici un tableau qui résume les principales activités de l'équipe du CRT pour l'année universitaire 2023-2024 :

- 33 nouveaux griefs déposés;
- 24 griefs réglés;
- 20 griefs actifs;
- 5 rencontres du Comité paritaire de griefs (CPG);
- 1 dossier de plainte selon les articles 3, 12, 15 et 111.33 du *Code du Travail* présenté devant le Tribunal administratif du travail, dont l'audition aura lieu le 16 décembre 2024;

- 1 dossier de grief soumis à l'arbitrage, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dont l'audition aura lieu le 30 janvier 2025;
- 20 rencontres avec le conseiller syndical;
- 39 accompagnements de personnes chargées de cours pour régler des problèmes particuliers;
- 7 assemblées d'unités;
- 13 rencontres particulières avec les représentants de l'employeur en vertu de la clause 3.07 de notre convention collective, dont 1 avec les responsables de la Direction de la santé et du mieux-être au travail (DSMET)
- 7 rencontres du comité de sélection pour les nouveaux contrats de personnes chargées d'enseignement
- 4 rencontres de discussion avec les représentants de l'employeur concernant l'élaboration de la *Politique d'aide pédagogique* et le *Guide de l'enseignant* au Département de mathématiques et de statistique ;
- 2 rencontres de discussion avec les représentants de l'employeur sur le transfert de cours à la Faculté des lettres et des sciences humaines ;
- 1 assemblée annuelle des personnes chargées d'enseignement au sujet des assurances collectives ;
- 7 Échos du CRT publiés dans l'*InfoSCCCUL*;
- Réalisation, et mise à jour régulière, de la *Foire aux questions* – Informations et consignes – concernant les journées de grève, publiée sur le site Web du SCCCUL;
- 4 réunions du comité-chèques (admissibilité et distribution des prestations de grève du Fonds de défense professionnelle de la CSN et du Fonds de négociation du SCCCUL)
- Formation sur les fonctions des personnes déléguées.

## ÉVÉNEMENTS DE VIE SYNDICALE ET DE MOBILISATION

### Septembre 2023

**5 et 6 septembre 2023** : La tenue du kiosque lors de la Rentrée UL, à chaque début de session, est une occasion en or de rencontrer la communauté étudiante et de se faire connaître et reconnaître. Claire Mercier ayant débuté son intérim la journée de la Rentrée UL, c'est Vincent Mauger, le vice-président aux communications qui a pris en charge l'organisation et la gestion du kiosque de la Rentrée automnale 2023. Cette Rentrée UL a eu lieu à l'extérieur, sous un chapiteau installé dans le Grand Axe. Le SCCCUL a, comme à l'habitude, fait le tirage annuel de quatre bourses d'études « Persévérance » pour les étudiant.es du premier cycle à temps complet. De plus, des cartes-cadeaux *Coop Zone* ont été tirées parmi les personnes chargées de cours qui ont visité le kiosque.

**7 septembre 2023** : Rencontre estivale avec la Rectrice. Des membres du SCCCUL ont participé au dîner de la Rectrice où 2150 employé.es de l'université étaient présents sous un chapiteau installé dans le grand axe. Les personnes chargées de cours portaient fièrement leur macaron « Chargé.es de cours en Négo ». Dès le troisième jour de son mandat d'intérim, Claire Mercier a pris conscience des deux priorités de son mandat : la visibilité du SCCCUL et la mobilisation des membres.

**Dès septembre** : Rencontres du Comité d'information et de mobilisation. Il est important de préciser que dès septembre 2023, les membres du Comité de négociation se sont joints à toutes les rencontres du Comité d'Info-Mob. Une véritable valeur ajoutée.

**20 septembre 2023** : Assemblée Faculté de musique. À l'invitation d'une déléguée, Claire Mercier a rencontré les nouvelles personnes chargées de cours de la Faculté de musique

au pavillon Casault lors d'une de leur assemblée facultaire et en a profité pour discuter de mobilisation tout en remettant le macaron « Chargé.es de cours en Négó ».

**27 septembre 2023** : Réunion du Conseil syndical (CS). Plusieurs rencontres du CS ont eu lieu durant la période de négociation, plus particulièrement avant chaque AG et à d'autres moments selon le besoin.

**27 septembre 2023** : Pot de la rentrée. Tout de suite après une rencontre du Conseil syndical, toutes les personnes chargées de cours étaient invitées au Café *Fou Aéliés*, une tradition qui se poursuit. Plusieurs membres sont venus prendre une santé en bonne compagnie, le tout agrémenté d'un petit buffet « maison » très apprécié.

## **Octobre 2023**

**5 octobre 2023** : *De concert avec la Négó* ! est une activité de Mob qui s'est déroulée immédiatement après l'AG statutaire du 5 octobre au Cercle universitaire. Le soutien des collègues du SPPRUL et du SPUL, par leur présence et par leur prise de parole, fut très apprécié par les membres du SCCCUL. De plus, David Jacques et Mélanie Bourassa, chargé et chargée de cours à la Faculté de musique, nous ont offert une prestation musicale des plus agréables.

**25 octobre 2023** : Haie d'honneur. Une action de visibilité a pris la forme d'une haie d'honneur silencieuse, une façon digne de se faire remarquer lorsque ça compte ! Une trentaine de personnes chargées de cours ont accueilli les membres du Conseil d'administration de l'Université Laval à l'entrée de la salle du Conseil du pavillon Louis-Jacques-Casault.

**26 octobre 2023** : Conseil syndical (CS) (rencontres). Plusieurs rencontres du CS ont eu lieu durant la période de Négó, plus particulièrement avant chaque AG et à d'autres moments selon le besoin.

## **Novembre 2023**

**2 novembre 2023** : Réunion du Conseil syndical (CS).

**22 novembre 2023** : AG historique avec une participation record de 182 membres et un vote de Grève appuyé à 92,6%.

En période intense de négociation, Claire Mercier a choisi d'organiser un Flash Mob pour commémorer la Journée nationale des chargées et chargés de cours. Cette activité s'est déroulée à l'Atrium du pavillon Alphonse-Desjardins, toute de suite après l'AG. La participation des collègues chargées et chargés de la Faculté de musique et des danseuses et danseurs de *Tango Québec*, a permis aux personnes chargées de cours de se détendre dans une atmosphère des plus agréables.

Cette journée marque le retour progressif d'Élisabeth Cyr à son poste de la vice-présidence à la vie syndicale et à la mobilisation.

## **Décembre 2023**

**6 décembre 2023** : Réunion du Conseil syndical (CS).

**18 décembre 2023** : Party de Noël. Le Comité Info-Mob a organisé une soirée des plus festives afin de permettre aux personnes chargées de cours de faire une pause bien méritée à la suite d'un automne mouvementé marqué par l'intensification des activités en soutien à la négociation. Soirée populaire, avec bricolage, karaoké, buffet chaud, boisson et quiz au Cercle universitaire, très appréciée de toutes les personnes présentes.

## **Janvier 2024**

**16 janvier 2024** : Claire Mercier a organisé et supervisé le kiosque de la Rentrée UL hivernale 2024 qui a eu lieu cette fois à l'atrium du pavillon Charles-De-Koninck. Un tirage de 10 cartes-cadeaux *Coop Zone* a été fait parmi plus de 150 membres de la communauté étudiante qui ont visité le kiosque. Ce dernier

étant décoré avec les affiches les plus percutantes de la négociation. De plus, les personnes chargées de cours qui ont animé le kiosque portaient fièrement les couleurs du SCCCUL (foulard et tuque) ont profité de l'occasion pour discuter des enjeux de la Négo avec les étudiant.es.

**17 janvier 2024** : Rencontre avec le Comité de la négociation coordonnée de la FNEEQ.

**18 janvier 2024** : Présence aux vœux de la rectrice. Plusieurs membres de l'équipe du SCCCUL et du Conseil syndical, portant fièrement les couleurs du SCCCUL en Négo (foulard et tuque), ont descendu l'escalier de l'atrium du pavillon Alphonse-Desjardins, dans un effet théâtral pour aller saluer la rectrice au rez-de-chaussée, et cette dernière ainsi que le vice-recteur aux ressources humaines et financières, qui sont venus nous parler en ont été visiblement déstabilisé.es – nous en conservons un excellent souvenir, photo prise avec la rectrice à l'appui !

**24 janvier 2024** : Pot de la rentrée hivernale, simple et sympathique, et une belle participation de nos membres dans une ambiance agréable et détendue au *Fou Aéliés*.

**25 et 26 janvier 2024** : Regroupement université de la FNEEQ dont le SCCCUL est l'hôte.

## **Février 2024**

**15-16 et 19-20 février 2024** : Claire Mercier s'assure que tout le monde puisse manger, avoir du café, puisse bricoler des pancartes, etc. ; Élisabeth Cyr, au front, anime les marches, les lignes de piquetage, les activités de perturbation, etc.

**Entre le 15 et le 20 février 2024** : Perturbations des activités à la Tour de l'éducation. Une fois avant la grève avec nos collègues du Regroupement université de la FNEEQ, une fois lors de la grève avec les grévistes du SCCCUL, et toujours avec le soutien du CCQCA, nous avons chanté et tourné en rond de

l'extérieur à l'intérieur de cette Tour – lieu de travail de la haute administration – on nous a dit que la sécurité avait verrouillé les ascenseurs et étages de la Tour, donc qui a produit l'effet attendu !

**19 février 2024 :** Perturbation de la conciliation. Armé.es de leurs voix et d'une panoplie d'objets générateurs de bruit, les grévistes sont débarqué.es au pavillon Alphonse-Desjardins, montant par centaines les escaliers et circulant autour du local de conciliation, un succès retentissant ! Impressionnant à voir.

**20 février 2024 :** Occupation du Campus Nordique, avec pancartes, crécelles et foulards, toutes et tous les grévistes sont allé.es participer à l'inauguration du Campus Nordique de l'Université Laval, avec beaucoup de civisme, les médias les suivant, ce qui a incité la rectrice à renoncer à son discours.

**20 février 2024 :** Ateliers. Avec les 200 grévistes et plusieurs discours mobilisateurs du CCQCA, du SPUL et de la présidente de la CSN en personne, nous avons travaillé sur des idées de slogans et d'actions pour la suite de la grève en tables rondes, un immense succès qui nous laisse beaucoup de matériel pour la prochaine négociation.

**Trois sorties de la chorale *Les Chargé.es d'Amour* :** En fonction de l'état de la négociation, la chorale, formée de membres du Comité Info-mob et du CS, faisait une petite pratique et sortait chanter des pièces populaires dont la vice-présidente à la vie syndicale et à la mobilisation avait modifié les paroles pour qu'elles conviennent à l'état des lieux – ça résonnait et raisonnait en chœur !

## **Mars 2024**

**6 mars 2024 :** Assemblée générale spéciale pour présenter l'entente de principe qui a été adoptée par les nombreux membres présents avec un appui à 97%.



**8 mars 2024** : Journée thématique de la condition féminine du CCQCA.

**20-21 mars 2024** : Regroupement université de la FNEEQ lors duquel il y a eu présentation de la mobilisation du SCCCUL.

**27 mars 2024** : Party de remerciement. Tenue au Cercle universitaire, une rencontre festive bien méritée pour les membres du bureau et les membres du Comité Info-Mob. La chorale *Les chargés d'Amour* s'est à nouveau produite avec de nouvelles chansons thématiques et un des membres du Comité Info-Mob, Steven Bernier, a animé un cours de danse en ligne qui a ravi les personnes présentes.

#### **Avril 2024**

Le nombre de personnes dans le noyau militant du SCCCUL atteint désormais 300 noms.

**18 avril 2024** : Assemblée générale statutaire au cours de laquelle ont été élues dix nouvelles personnes déléguées et le Comité d'information et de mobilisation a été complété.

**Tout le mois** : planification des midis-causerie de l'automne 2024 et travail en vue de mettre sur pied un Comité de la condition féminine et de la diversité au SCCCUL.

#### **Autres éléments en lien avec la négociation**

**Cinq Midis-causerie/midis-négo** : Réunions du midi animées par différentes personnes de l'exécutif et du Comité de négociation, et susceptibles d'intéresser les membres (négociation, liberté académique, etc.), ce qui a suscité la participation de personnes qui n'étaient pas naturellement proches du syndicat et a accru la mobilisation sur le long terme. Lors de celui du 9 février, il y a eu plus de personnes intéressées que la capacité de Zoom (100 personnes), un malheureux problème maintenant résolu.

## **Dix-sept rencontres du Comité d'information et de mobilisation :**

En présence, à distance, en hybride, plusieurs rencontres d'une ou deux heures, avec une participation croissante et une complicité entre les personnes concernées. Ces rencontres ont été fructueuses pour les actions terrain, les idées, et répondre aux demandes du Comité de négociation.

De l'affichage, encore de l'affichage. Les membres du Comité Info-Mob ont su relever le défi d'un affichage de masse sur une base régulière et ce, jusqu'à la fin de la négociation. Ces derniers ont aussi mis la main à la pâte quant à l'organisation de toutes les autres activités de visibilité avant, pendant et après la grève. Ils ont toujours répondu « présent » aux demandes de la vice-présidence à la vie syndicale et à la mobilisation.

**Plusieurs rencontres du Comité chèques** pour verser les prestations de grève de la CSN et du SCCCUL aux personnes grévistes actives ayant subi des pertes de salaire.

## **Mai 2024**

**8 mai 2024** : Formation offerte aux membres du Conseil syndical, montée par la vice-présidente à la vie syndicale et à la mobilisation, avec la participation du vice-président aux relations du travail et de Mikaël Hébert, conseiller à la mobilisation du CCQCA.

**14 mai 2024** : Assemblée avec l'unité de Pharmacie.

**21 mai 2024** : Rencontre avec les conseillers de la FNEEQ et du CCQCA pour le bilan de la négociation.

**23 mai 2024** : Tête-tête virtuel avec Leucan; la CSN soutient le camp de vacances *Vol d'été Leucan*.

**23 mai 2024** : Assemblée avec l'unité de Musique.

**24 mai 2024** : Midi-causerie sur l'IA avec présentation du Comité École et société de la FNEEQ sur le sujet.

**29 mai 2024** : Assemblée avec l'unité d'Enseignement et apprentissage.

**Tout le mois** : poursuite de la planification des midis-causerie de l'automne 2024 et du travail en vue de mettre sur pied un Comité de la condition féminine et de la diversité au SCCCUL.

**Tout le mois** : réflexion sur la manière de souligner les dates jugées incontournables dans le calendrier (1er mai, 30 septembre, 6 décembre, etc.).

### **Juin 2024**

**13 juin 2024** : bilan de la négo du SCCCUL en abordant aussi la dynamique interne de l'équipe syndicale.

**17 juin 2024** : premier sondage de disponibilité des membres du CS en prévision de la session d'automne.

**26 juin 2024** : Assemblée d'unité de l'École de langues.

**27 juin 2024** : Assemblée d'unité de l'École de psychologie.

**Durant le mois** : rencontres de médiation et réflexion, avec l'équipe, sur l'amélioration du climat de travail à l'interne.

### **Août 2024**

**12 août 2024** : relance du sondage de disponibilité des membres du CS en prévision de la session d'automne, qui inclut également les membres du Comité d'information et de mobilisation, ainsi que les membres de l'équipe du SCCCUL.

**Tout le mois** : planification de la session d'automne.

## VIE DÉMOCRATIQUE ET COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES

Le dynamisme de la vie démocratique est la pierre d'assise de notre mouvement syndical. Notre syndicat doit s'assurer de mener des actions et de prendre des orientations reflétant les décisions prises par les membres en Assemblée générale ou en Conseil syndical, en accord avec les Statuts et Règlements.

Nos membres doivent obtenir toutes les informations professionnelles, sociales et politiques pertinentes. Les communications sont un élément important de la vie syndicale, avec comme objectifs d'informer nos membres sur les enjeux politiques touchant le monde de l'enseignement supérieur, d'intervenir dans les médias pour faire connaître la position du syndicat et la situation des personnes chargées de cours, de se prononcer sur les décisions (administratives, politiques et autres) qui concernent nos membres.

## INSTANCES DU SCCCUL

---

### Conseils syndicaux

Il y a eu durant l'année 2023-2024, sept réunions du Conseil syndical, la plupart portant principalement sur la négociation en cours. Ces réunions ont aussi permis d'informer et de consulter les déléguées et délégués sur les relations du travail, sur les conditions de travail dans leur unité, ainsi que sur certains dossiers politiques. Quarante-huit personnes ont représenté leur unité au sein du conseil.

### Assemblées générales

Au cours de l'année 2023-2024, le SCCCUL a tenu trois réunions régulières et deux réunions spéciales de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale de novembre 2023, où il y a eu une forte participation, a été marquée par un vote de grève à 92,6%. Celle du 6 mars 2024 a permis l'adoption d'une entente de principe par 97% des membres présents.

## Comités et sous-comités

Voici un aperçu des activités des différents comités :

### Comité des relations du travail (3+1 membres)

Ce comité est actif quotidiennement. Vous pouvez en tout temps vous adresser aux agents et agentes des relations du travail (CRT) afin d'obtenir du soutien lors de différends avec votre unité ou pour toutes questions relatives à votre contrat de travail (voir plus de détails aux pages 7-12).

### Comité de perfectionnement (2 représentants syndicaux)

Trois (3) rencontres de ce comité paritaire ont eu lieu afin d'allouer les sommes dédiées au perfectionnement de longue durée des chargées et chargés de cours. Les membres du comité échangent également par courriel concernant le perfectionnement de courte durée. Ces montants alloués ont permis de soutenir diverses activités de perfectionnement en 2023-2024.

### Comité de retraite (1 représentant syndical)

Cette année, le comité de retraite du Régime complémentaire de retraite (RCRUL) a siégé quatre (4) fois, en plus de l'Assemblée annuelle et de cinq (5) rencontres du Conseil d'administration du Bureau de la retraite. Au 30 juin 2024, l'actif sous gestion atteignait 191 millions de dollars. En 2023, une année marquée par la baisse de l'inflation et une reprise des marchés boursiers, les rendements nets ont été respectivement de 8,2 % pour le Fonds de croissance et de 7,4% pour le Fonds conservateur.

### Comité de surveillance des finances et d'audit (3+1 membres)

Ce comité a tenu deux (2) rencontres, lors de la période de préparation du bilan financier et au sujet de la Politique de placement. Plusieurs échanges par courriel ont eu lieu concernant les placements des deux fonds du syndicat.

### Comité d'information et de mobilisation (9+3 membres)

En 2023-2024, ce comité a été très actif avec pas moins de dix-sept (17) rencontres de planification et d'organisation des activités

de mobilisation et de visibilité en soutien à la négociation et lors de la grève. Le comité Info-Mob a travaillé en étroite collaboration avec le Comité de négociation et le Conseil exécutif, avec l'appui des conseillers de nos instances régionale (CCQCA) et fédérale (FNEEQ) de la CSN.

### **Comité de révision** (2 représentants syndicaux)

Il s'agit d'un comité paritaire indépendant relevant des relations du travail et auquel les chargées et chargés de cours peuvent avoir recours. Il permet notamment aux chargés d'enseignement de déposer une demande de révision de leur charge de travail et à toutes personnes chargées de cours de contester le refus de reconnaissance d'un PECC ou le retrait d'un PECC.

### **Comité du Fonds syndical d'entraide** (3+1 membres)

Le Fonds syndical d'entraide (FSE) permet d'aider des membres éprouvant des difficultés financières ou matérielles temporaires. Le Comité du FSE étudie les demandes d'aide et fait des recommandations au Conseil exécutif en suivant les critères prévus dans le règlement du fonds.

## COMMUNICATIONS ET MÉDIAS

---

La responsabilité principale de la vice-présidence aux communications est d'informer les personnes chargées de cours de l'Université Laval et d'assurer, autant que possible, la visibilité écrite et visuelle du **SCCUL** dans l'environnement universitaire ainsi qu'à l'extérieur du campus, quand la situation s'y prête.

Voici le résumé des activités de communications de l'année universitaire 2023-2024.

## Canaux d'information fréquente aux membres

L'Info SCCCUL est l'outil principal d'information du syndicat distribué à l'ensemble des membres du SCCCUL, de même qu'aux directions d'unités et à la haute direction de l'Université Laval.



Cette publication mensuelle permet de faire le point, au fil de ses différentes chroniques, sur différents aspects du milieu universitaire et du monde syndical. Il est une source d'informations sur nos conditions de travail, la vie syndicale et certains enjeux sociaux et campagnes menées par la CSN (Confédération des syndicats nationaux) et la FNEEQ (Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec).

Cet outil permet sans conteste de faire valoir les positions du Syndicat par l'entremise d'éditoriaux signés par la présidence. De septembre 2023 à juillet 2024, nous avons publié **six** (6) numéros de l'Info SCCCUL.

Du côté des actualités locales ou touchant directement nos conditions de travail, plusieurs résumés des rencontres de négociations ainsi que des rencontres de

diffusion de notre cahier de demandes ont été résumées. Il en va de même à l'échelle nationale avec le congrès de la **COCAL XV** en fin d'année, pour lequel la vice-présidence a entre autres développé l'image graphique.





Un second organe de communication spécifique à la négociation conçue sous un format semblable, mais concis, est l'*Info-Négo*. Pouvant être repris à même un Info SCCCUL, il a été publié **quinze** (15) fois au long de l'année. Son rôle est de résumer les grands points des rencontres du Comité de négociation et puis d'être activé à des moments stratégiques dans le cadre de notre mobilisation.

La page **Facebook** du SCCCUL diffuse aussi l'information de premier plan et des résumés des autres communications envoyés aux membres et destinés à notre public élargi.

### **Autres campagnes de visibilité pour notre négociation**

Diverses campagnes ont été élaborées à la suite du dépliant en trois volets recto-verso résumant nos demandes syndicales. En plus de son slogan « **A+ améliorons nos conditions de travail** », l'image graphique du comité de négociation diffusée en ligne sur notre site Web a suivi le ton de la négociation, passant du vert au rouge au moment où nous sommes tombés en moyens de pression. L'équipe l'a aussi utilisée comme bannières courriel et a invité nos membres à faire de même.





Un nouveau dépliant, qui a donné naissance à deux affiches indépendantes, a aussi été posté chez toutes les personnes chargées de cours pour communiquer nos dernières demandes refusées par l'employeur.

**De que l'Université Laval offre aux personnes chargées de cours, qui dispensent la plus grande partie de l'enseignement au premier cycle: des offres méprisantes**

**Conditions de travail et d'enseignement:**

- Rechercher un poste de Professeur-chercheur**
- Attendre au moins six contrats renouvelables pour un professeur-chercheur d'enseignement
- Rechercher un poste de Professeur-chercheur de personnes chargées d'enseignement
- Rechercher un poste de Professeur-chercheur à la retraite de l'enseignement
- Acceptation de la clause de réserve à 4-5% de réserve pour une retraite à la retraite sans autre avantage

**Sur le plan salarial:**

- Rechercher de présenter des offres équivalentes aux offres de l'Université Laval
- Rechercher de reconnaître le surcoût de travail des personnes en la même mesure de celui des personnes de l'Université Laval
- Rechercher d'égaliser les contributions de retraite
- Rechercher de réviser les heures supplémentaires

Offrir à ses enseignant.e.s de **travailler** avec encore plus **d'insécurité**, c'est la **responsabilité** d'un employeur bienveillant, équitable et inclusif qui se soucie de sa mission d'enseignement et de développement durable!

**SCCCUL** SYNDICAT DES CHARGÉS ET CHARGES DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

**De que l'Université Laval offre aux personnes chargées de cours, qui dispensent la plus grande partie de l'enseignement au premier cycle: des offres méprisantes**

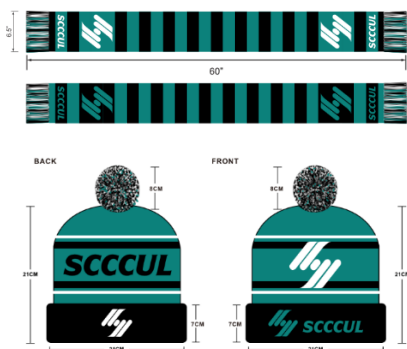
	Demandes SCCCUL (montant brut)	Propositions université (montant net)
2023	13,4% (0 443,19 \$)	3% (0 411,89 \$)
2024	4% ou IPC	1,75% ou PSG
2026	4% ou IPC	1,75% ou PSG
Total %	27,6%	6,5%
Montant en 2024	12 894,53 \$	10 948,14 \$

Comment expliquer ces propositions insultantes et ces refus injustifiés, alors que l'Université Laval est en mesure de payer **deux fois** depuis des années, plus à la contribution indispensable des personnes chargées de cours à sa mission d'enseignement!

**SCCCUL** SYNDICAT DES CHARGÉS ET CHARGES DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

## Des articles originaux pour mobiliser et rayonner

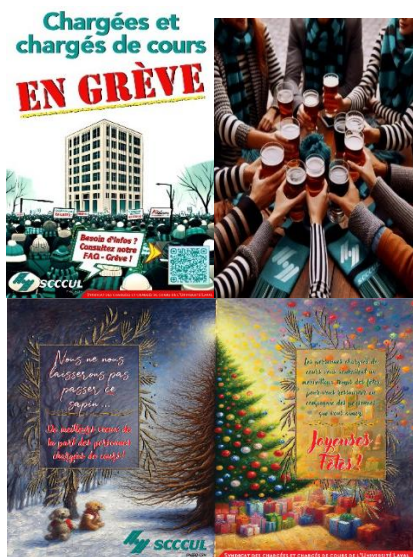
À la suite de la décision de fournir un **duo tuque / foulard** à nos collègues en vue de nos sorties hivernales, des modèles des vêtements ont été conçus : notre couleur sarcelle a été mise de l'avant jointe au noir et blanc, avec un style plus traditionnel du côté de la tuque couplée au style campus du foulard rayé. Populaire auprès des membres et apprécié par la communauté universitaire, ce dernier plut autant aux amateurs de football que de sorcellerie !



Une grande variété de campagnes visuelles en lien avec la négociation et nos activités syndicales a aussi été déployée cette année. Le style épuré sur fond blanc avec des caractères évidents de rouge et de noir a été maintenu tout au long de l'année sur différents formats, des **affiches** aux **macarons**.



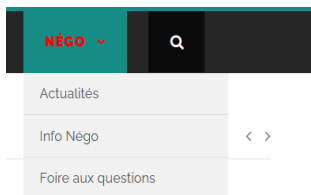
Pour mettre couleurs et dynamisme, nous avons été au goût du jour et testé à l'interne l'IA générative pour pondre quelques **illustrations** à nos couleurs avant de les adapter et retoucher.



Une **carte de souhaits** quelque peu grinçante a ainsi été produite puis imprimée avant d'être envoyée avant les fêtes afin de faire sourire nos camarades et alliés, puis faire grincer des dents nos vis-à-vis patronaux.

## Site web du SCCCUL : en mode négocié et Info-grève

Pour répondre au besoin de diffuser rapidement les informations en lien avec la négociation, un onglet **NÉGO** a été ajouté au site, reprenant la section *Actualité*, les *Info-Négo* publiés par courriel ou dans l'Info SCCCUL, ainsi qu'une *Foire aux questions* par rapport à la grève, tant en amont du conflit qu'en aval.



### **FAQ-Grève**

Cette section, auparavant mise à l'avant en rouge, sera masquée en cours d'année, mais elle pourra être réactivée plus rapidement dès le début du prochain cycle de négociation.

La *Salle de presse* rassemble désormais les **sept** (7) communiqués de presse lancés avec parcimonie durant la négociation pour avoir un maximum d'impact à des moments stratégiques. Nos archives, qui nécessiteront une mise-à-jour l'an prochain, présentent plusieurs articles traitant du SCCCUL, notre Syndicat ayant été couvert **plusieurs dizaines de fois dans la presse écrite et en ligne** pendant les périodes chaudes de notre négociation. Voici une liste non-exhaustive d'articles portant sur notre grève, plusieurs variations et résumés d'entrevues de notre présidence ayant aussi circulés.

- *Deuxième jour de grève pour les 1700 chargés de cours.* Lia Lévesque, La Presse Canadienne, 16 février 2024.
- *La grève devrait se poursuivre lundi à l'Université Laval.* Jean-François Racine, Le Journal de Québec, 16 février 2024.
- *Grève à l'Université Laval : chargés de cours mécontents, étudiants inquiets.* Tifa Bourjouane, Radio-Canada, ICI Québec, 15 février 2024.

- *Grève à l'Université Laval: « On est dans un cul-de-sac ».* Daphnée Dion-Viens, Le Journal de Québec, 15 février 2024.
- *La conciliation se poursuit à l'Université Laval malgré la grève des chargés de cours.* Lia Lévesque, La Presse Canadienne, 15 février 2024.
- *Les salaires en cause dans la grève à l'Université Laval.* Juliette Nadeau-Besse, Le Soleil, 15 février 2024.
- *Les chargé-es de cours de l'Université Laval déclenchent la grève.* Confédération des syndicats nationaux (CSN), 15 février 2024.
- *Quand la grève devient un outil nécessaire en milieu universitaire.* Zacharie Goudreault, Le Devoir, 14 février 2024.
- *Grève des chargé.es de cours à partir du 15 février!* Antoine Morin-Racine, 14 février 2024.
- *Une session d'hiver sous le signe de l'incertitude à l'Université Laval.* Marika Wheeler, Radio-Canada ICI Québec, 15 décembre 2023 à 5 h 49 HNE.
- *La grève qui passe sous le radar.* Philippe Chabot, Le Soleil, 11 décembre 2023 à 4 h 00.
- *Mandat de grève des chargé.es de cours: un début de session d'hiver houleux à prévoir à l'Université Laval.* Diane Tremblay, Le journal de Québec, 11 décembre 2023 à 16 h 00.
- *Les chargé.es de cours de l'Université Laval se dotent d'un mandat de grève.* Benjamin Aubert, Ma Beauce, 24 novembre 2023.
- *Université Laval: les chargé.es de cours se dotent d'un mandat de grève.* Jérémy Bernier, Le journal de Québec, 24 novembre 2023.
- *Les chargé.es de cours votent pour un mandat de grève de 10 jours.* La Presse Canadienne, La Presse, 24 novembre 2023.
- *Université Laval: mandat de grève de 10 jours voté par les chargé.es de cours.* La Presse Canadienne, L'actualité, 24 novembre 2023.
- *Les chargé.es de cours se dotent d'un mandat de grève.* Antoine Morin-Racine, Impact Campus, 23 novembre 2023.

## GESTION INTERNE

### RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

---

Un travail rigoureux et assidu de la part de la trésorerie est nécessaire pour une bonne gestion des ressources financières du syndicat. Celle-ci doit gérer de façon pragmatique les opérations courantes et s'assurer que toutes les transactions soient faites dans les règles. Elle anticipe et sécurise les flux de trésorerie en veillant à assurer la couverture des besoins financiers du syndicat. Pour affronter, manier et interpréter les chiffres, la trésorerie doit être méticuleuse, réactive et prévoyante. Le suivi quotidien lui permet d'anticiper sur les besoins du syndicat. Le travail s'intensifie pendant la fin de la session d'été à la veille de la fin de notre année financière (le 31 août) et à l'automne où il faut travailler avec le vérificateur financier à la préparation des États financiers audités. C'est aussi au début de l'automne qu'on finalise le budget pour l'année financière en cours.

Les États financiers servent à la reddition de comptes aux membres. Dans cet esprit, la trésorerie collabore avec le Comité de surveillance des finances et d'audit en répondant aux questions que les membres du comité auront soulevées. Le budget alloue les sommes nécessaires aux différentes activités, notamment celles correspondant aux priorités du plan d'action.

Afin de faciliter le suivi des dépenses, la trésorerie effectue une mise à jour des prévisions budgétaires à chaque session, ainsi que le suivi de l'évolution des cotisations syndicales. Elle appuie ainsi le travail du Conseil exécutif en permettant à ce dernier de prendre en compte la situation financière trimestrielle et d'adapter les objectifs politiques aux ressources disponibles. La trésorerie collabore de près avec les responsables des communications et de la vie syndicale afin de leur fournir, dans le respect du budget, les ressources financières et matérielles nécessaires à la tenue des activités

d'information, de mobilisation, de communication et de visibilité. Elle s'assure aussi de la disponibilité des sommes nécessaires à la vie intersyndicale.

Les tâches administratives rattachées au mandat de la trésorerie consistent en la gestion quotidienne des affaires financières du syndicat : gestion de la paie des personnes salariées, contrôle et paiement des factures, enregistrement des transactions, conciliation bancaire, préparation de rapports pour les différents paliers de gouvernements (déductions à la source, cotisations syndicales, versements à la CNESST, registre des entreprises, émission des T4 et Relevés 1, pour ne nommer que ceux-là), démarches et suivis pour obtenir le remboursement par le CCQCA, la FNEEQ et la CSN, de certaines dépenses admissibles, surtout en période de négociation, notamment celles liées à différentes activités liées à l'information et à mobilisation, aux formations ou à la participation aux réunions des instances régionales, fédérales et nationales de la CSN, ainsi que la gestion des approvisionnements au meilleur prix possible.

Lors de la période de négociation qui vient de s'achever, la disponibilité des fonds nécessaires pour la négociation était une priorité et les placements ont été gérés dans ce sens. Les fonds requis pour les différentes activités liées à la négociation étaient disponibles au moment opportun.

À partir du déclenchement de la grève au mois de février 2024, le travail de la trésorerie est devenu intense ! En effet, les activités liées à la négociation étaient devenues plus nombreuses, ce à quoi est venu s'ajouter les calculs des prestations de grève et la gestion des chèques de la CSN et du SCCCUL pour les personnes admissibles (grévististes actifs).

## RENCONTRES D'ÉQUIPE

---

Le Conseil exécutif a tenu 43 réunions, un nombre supérieur à l'année précédente en raison de la négociation et de la grève.

Une rencontre annuelle de planification stratégique (lac-à-l'épaule) a eu lieu en deux journées en août et septembre 2024. Ces réunions ont permis de faire en équipe un retour sur l'année écoulée et d'identifier nos priorités et nos stratégies pour la prochaine année syndicale qui sera marquée par le début de l'application de notre convention collective. Parmi les thèmes abordés, notons :

- Une réflexion sur l'état de nos relations de travail avec l'employeur;
- La préparation de la tournée d'information sur notre nouvelle convention collective;
- La poursuite d'activités de mobilisation et de visibilité;
- La planification de nos activités syndicales pour la prochaine année (calendrier);
- L'ébauche du Plan d'action avec les priorités pour chacun des postes du Conseil exécutif;
- L'amélioration du fonctionnement de l'équipe syndicale.

## DOSSIERS POLITIQUES

---

### Négociation et conditions de travail

Négo, négo, négo! Tel a été le mot d'ordre dès la rentrée de l'automne 2023. D'emblée, le vice-président aux relations intersyndicales a intensifié les rencontres du Regroupement des associations et des syndicats de l'Université Laval (RASUL) et

du Regroupement intersyndical de l'Université Laval (RIUL) pour faire valoir des enjeux de solidarité, surtout après la grève du SPUL. Ayant été solidaire des autres groupes membres de la communauté universitaire, le SCCCUL a pu compter sur leur solidarité, incluant (une première en 35 ans), le soutien du Syndicat des professeurs de l'Université Laval (SPUL). Les étudiants ont aussi été sensibles à l'amélioration de nos conditions de travail.

Les autres appuis sont venus de la FNEEQ et du Regroupement université (les autres syndicats de personnes chargées de cours du Québec), du Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches (CCQCA) et bien sûr de la CSN, que nous remercions du fond du cœur. On le sait maintenant, l'Université Laval nous a poussés à la grève à l'hiver 2024 et l'appui de ces groupes nous a permis de mener notre lutte jusqu'au bout et d'obtenir des gains plus que satisfaisants.

Toujours au sujet de nos conditions de travail, la vice-présidence a organisé, avec les collègues de l'équipe syndicale, un midi-causerie sur la précarité le 3 octobre 2023.

### **Santé et sécurité au travail**

Il était mentionné, dans le bilan 2022-2023, que la « vice-présidence aux relations intersyndicales, dans la foulée des modifications de la Loi sur la santé et sécurité au travail (LSST), a assuré des suivis avec les responsables de la mise en place d'un comité paritaire sur la SST à l'Université Laval.

À notre grande surprise, les personnes chargées de cours (et le Syndicat) n'étaient ni consultées, ni représentées comme membres du personnel. » Nous avons corrigé cette terrible erreur et le vice-président siège maintenant au Comité institutionnel sur la santé et sécurité de l'Université Laval ainsi qu'au Comité sur les risques psychosociaux de l'université. Cette présence donne une voix aux personnes chargées de cours



et nous assure que les problématiques de santé mentale associées aux contrats à durée déterminée feront partie des discussions.

### **Liberté académique**

Mise en place d'un comité sur la liberté académique (ou universitaire) : la Politique sur la promotion et la protection et la valorisation de la liberté académique a été adoptée le 17 mai 2023. Il faudra toutefois attendre à l'automne 2024 pour que soit (enfin) nommés les membres de ce comité. Les personnes chargées de cours peuvent compter sur 3 représentants, dont un remplaçant, au sein de cet important comité. Bien que nous saluions la mise en place du comité, nous dénonçons la lenteur et le manque de transparence tout au long du processus.

### **Révision des Statuts de l'Université Laval**

L'interminable saga se poursuit. Il faut remonter au 16 juillet 2021 pour retrouver l'origine de cette démarche entamée pendant l'été et donc dans l'absence de plusieurs d'entre nous. Dire que le dossier bouge lentement est un euphémisme. Nous avons fait valoir nos recommandations. La présidence et la vice-présidence aux relations intersyndicales travaillent avec le SPUL sur le suivi de ce dossier.

### **COCAL XV**

Dès la rentrée 2023, la vice-présidence aux relations intersyndicales a poursuivi son travail au sein du comité organisateur du 15<sup>e</sup> congrès de la Coalition of Contingent Academic Labour (COCAL) qui a eu lieu à l'Université du Québec en Outaouais en août 2024. La COCAL est un regroupement d'enseignants universitaires contractuels de tout le continent nord-américain (Québec, Canada, États-Unis et Mexique). Une délégation SCCCUL était sur place à la mi-août pour y participer et aussi pour animer des ateliers et effectuer des présentations.

Au cœur de ce programme, le désir d'élargir la lutte pour de meilleures conditions de travail pour les enseignants contractuels, en rejoignant notamment l'organisation *Higher Education Labour United* (HELU). Parmi les sujets abordés lors du congrès de la COCAL, notons : la managérialisation des universités, la précarité de l'emploi et des conditions de travail, la gouvernance et la représentation des personnes contractuelles, la liberté académique, l'implantation de l'intelligence artificielle dans un contexte de marchandisation, la déréglementation des frais de scolarité, les enjeux de santé psychologique liés au travail précaire.

## INSTANCES CSN, FNEEQ, CCQCA

---

En concertation avec les instances de la CSN, certaines de nos actions syndicales visent à intervenir sur des enjeux politiques touchant plus largement l'enseignement supérieur et les droits des travailleuses et travailleurs ainsi que l'environnement. Que ce soit pour participer à l'élaboration de lois ou pour dénoncer des orientations ou décisions politiques, notre participation permet d'accroître l'impact des positions collectives que nous défendons, un syndicalisme du **deuxième front**.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a mis en ligne document intitulé *Orientations de la CSN en éducation et en enseignement supérieur : au-delà de la pandémie* dans lequel sont traités les quatre thématiques suivantes :

- Une vision humaniste de l'éducation
- Des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur résilients
- La protection du bien-être et la santé mentale
- L'encadrement du recours aux technologies numériques et à la formation à distance

La vice-présidence aux relations intersyndicales a participé à la consultation précongrès de la FNEEQ pour insister sur les enjeux des personnes chargées de cours.

### **Participation aux différentes instances de la CSN**

- 1 Assemblée générale du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA) le 1<sup>er</sup> mai 2024
- 1 Conseil Fédéral de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) les 31 janvier et 1-2 février 2024
- Congrès de la FNEEQ du 4 au 7 juin 2024 à Chicoutimi
- 7 réunions du Bureau Fédéral de la FNEEQ en présentiel ou à distance.
- 5 réunions du Regroupement université en présentiel

### **Congrès de la FNEEQ**

Du 4 au 7 juin 2024, une délégation de membres du SCCCUL a participé au 34<sup>e</sup> Congrès de la FNEEQ qui s'est tenu à Chicoutimi. Le thème du congrès était « Être humain », affichant notre volonté de protéger la relation pédagogique entre les enseignant.es et les étudiant.es à l'ère des technologies et de l'intelligence artificielle. Rester humain, cela passe aussi par la lutte contre l'érosion de l'autonomie professionnelle et de la liberté académique par les administrations universitaires.

Les principaux thèmes abordés lors du congrès ont été : la déshumanisation de l'éducation et de l'enseignement supérieur (priorité du mandat 2024-2027), la transformation de la profession enseignante, l'éducation relative à la transition écologique et sociale, un plan d'action contre les discriminations et pour la parité.

Enfin, une proposition appuyée par le SCCCUL, débattue en plénière et adoptée par le Congrès, va permettre d'ajouter un poste de vice-présidence à la FNEEQ qui sera réservé à une femme s'il n'y a pas au moins trois femmes parmi les six postes du Comité exécutif.

## **REGROUPEMENT UNIVERSITÉ (FNEEQ)<sup>1</sup>**

---

Le Regroupement université (RU) est composé de 10 syndicats CSN de chargées et chargés de cours de partout au Québec, du Syndicat des tutrices et des tuteurs de la Télé-Université et de l'Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure. Peut s'y adjoindre l'Association des étudiant.es diplômé.es employé.es de McGill. Solidaires, les délégués du Regroupement université étaient présents sur notre campus en janvier 2024 pour appuyer nos revendications.

Lors des rencontres du Regroupement, plusieurs enjeux collectifs sont abordés, principalement, les enjeux de la négociation coordonnée et les enjeux politiques touchant l'enseignement supérieur.

La négociation coordonnée des personnes chargées de cours représentées par la FNEEQ-CSN existe depuis 35 ans, tout comme le SCCCUL (dont on a souligné l'anniversaire le 22 novembre 2023). C'est donc dire que nos diverses négociations se sont déroulées dans le contexte d'une coordination avec les autres syndicats de chargés de cours du Québec. Cet exercice, qui vise à construire un rapport de force national en réponse à la concertation de nos employeurs, vient en appui à notre négociation locale et s'inscrit dans le respect intégral de notre autonomie (une des valeurs spécifiques au syndicalisme pratiqué à la CSN).

---

<sup>1</sup> La vice-présidence aux relations intersyndicales est toujours accompagnée d'un autre membre de l'exécutif, généralement la présidence.

Au cours de l'année 2023-2024, le Regroupement université de la FNEEQ a tenu cinq (5) rencontres en présentiel ou en mode hybride. La grande inquiétude face aux risques de la pérennisation de divers modes d'enseignement en « non présentiel » est partagée par tous les syndicats. Avec plusieurs syndicats en négociation et face à l'inflation, le partage d'information régulier est plus crucial que jamais. L'éléphant dans la pièce est bien entendu l'intelligence artificielle<sup>2</sup>.

### **Recherche-création**

La vice-présidence aux relations intersyndicales a participé à un colloque organisé par l'Association des professeurs à temps partiel de l'Université d'Ottawa (APTPUO) intitulé « La marchandisation de l'enseignement universitaire et la valorisation du capitalisme et du clientélisme » qui a eu lieu les 3 et 4 novembre 2023.

En décembre, le vice-président aux relations intersyndicales participait à un podcast sur le capitalisme universitaire. Le podcast était produit par Impact Campus et diffusé sur CHIZ-FM et est disponible sur leur site.

Le vice-président participait à la conférence de la Society for the *Advancement of Socio-Economics* (SASE) à l'Université de Limerick en Irlande du 27 au 29 juin 2024. Sa présentation sur l'herméneutiques des conventions collatives du SPUL était soutenu par le programme de perfectionnement conventionné pour les personnes chargées de cours membres du SCCCUL

Enfin, la vice-présidence a participé aux travaux du Laboratoire interdisciplinaire sur l'enseignement supérieur (LIREs) sur L'Université au Québec, un ouvrage collectif qui sera publié début 2025.

---

<sup>2</sup> Plusieurs comités de travail sont déjà en action.

## SYNDICATS ET ASSOCIATIONS ULAVAL

---

Nous l'avons mentionné plus haut, l'intersyndicale a été très active pendant cette période. Mais au-delà de la négociation, nous avons organisé plusieurs rencontres intersyndicales pour tisser et renforcer nos liens, notamment en échangeant sur la nouvelle gestion publique, présente à l'Université Laval, sur les enjeux de reconnaissance, de collégialité véritablement inclusive, de financement universitaire, de santé et sécurité, des impacts du déploiement de l'intelligence artificielle, etc. Deux sujets se sont imposés : le déploiement de l'intelligence artificielle (sans consultation des personnes enseignantes) et l'omniprésence des risques psychosociaux, tant chez les étudiant.es que chez les salarié.es.

## MOUVEMENTS SOCIAUX

---

Notre action syndicale, qui se poursuit également sur le *Deuxième front*, est engagée dans les actions en soutien aux groupes qui combattent les inégalités et défendent les valeurs de justice sociale afin de protéger les acquis sociaux collectifs, notamment des services publics de qualité (éducation, santé), et pour mettre de l'avant des idées progressistes.

Le SCCCUL était présent à plusieurs manifestations et autres mobilisations sur le droit à l'avortement, l'environnement, dénoncer les féminicides, etc. Nous effectuons aussi des dons à des groupes sociaux ou communautaires œuvrant notamment les secteurs de l'éducation, de l'environnement, contre la violence faite aux femmes, pour la défense des services publics, contre la pauvreté, pour la défense des droits humains, le droit au logement.

**Nous adressons nos remerciements à toutes celles et à tous ceux ayant participé de près ou de loin aux différentes instances, comités et activités syndicales en 2023-2024, notamment les personnes qui ont participé aux activités en soutien à la négociation et qui ont été actifs pendant la grève du SCCCUL.**

**Nous saluons le travail rigoureux et inlassable des membres du Comité de négociation et le travail dynamique des membres du Comité d'information et de mobilisation.**

**Nous saluons aussi l'engagement de Anne Beauchemin et de Claire Mercier qui ont appuyé respectivement le travail au secrétariat général et à la vie syndicale et à la mobilisation pendant l'absence des titulaires de ces postes ainsi qu'à leur retour.**

**Vous avez toutes et tous contribué à la vigueur de notre vie syndicale. Merci !**

### **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval**

Pavillon Alphonse-Desjardins  
2325, rue de l'Université, Bureau 3304  
Québec (Québec) G1V 0A6  
CANADA

Téléphone : 418.656.2202  
Télécopieur : 418.656.3186  
Courriel : [scccul@ccc.ulaval.ca](mailto:scccul@ccc.ulaval.ca)  
Site Web : [www.scccul.ulaval.ca](http://www.scccul.ulaval.ca)

**Heures d'ouverture :**  
**9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30**

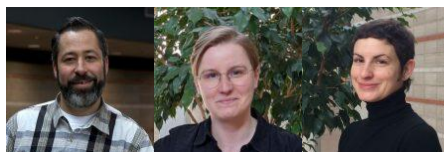
## VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE EN 2023-2024 :

**Louis Émond**, président, **Nicolas Saucier**, secrétaire général, **Rachid Kandri-Rody**, trésorier, **Vincent Mauger**, vice-président aux communications, **Sylvain Marois**, vice-président aux relations intersyndicales, **Louis Lefrançois**, vice-président aux relations du travail, **Élisabeth Cyr**, vice-présidente à la vie syndicale et à la mobilisation. **Hélène Beaudoin**, secrétaire administrative, **Louissette Bourbeau**, secrétaire-réceptionniste, **François-Olivier Bernard**, agent du CRT, **Lucie Ons**, agente du CRT, **Valérie Roberge**, agente du CRT, **Anne-Marie Delagrave** et **Guy Dorval**, membres du Comité de négociation (dont le mandat s'est terminé en avril 2024) ainsi que **Marc Jodoin**, notre conseiller de la FNEEQ durant la négociation.

### Les membres du Conseil exécutif



### Les agent.es du Comité des relations du travail





## Les secrétaires du SCCCUL



## Les membres du Comité de négociation



## REMERCIEMENTS

---

Un merci particulier pour son engagement syndical à **Hélène Beaudoin**, qui a été notre secrétaire administrative pendant 37 ans, soit depuis la création du syndicat.

Hélène a pris sa retraite en septembre 2024, un événement qui a été souligné lors d'un cocktail où plusieurs personnes chargées de cours et anciennes et anciens de l'équipe du SCCCUL ont pu lui rendre hommage.



Hélène a toujours été une ressource indispensable et la « mémoire du syndicat » pour les différentes équipes syndicales qui se sont succédées ainsi que pour les services aux membres. Sa force tranquille et sa bienveillance en ont fait une collaboratrice de premier plan.

Merci Hélène pour les efforts et le cœur mis au service du SCCCUL pendant toutes ces années.



Le départ d'Hélène s'est traduit par l'arrivée d'un nouveau visage au secrétariat du SCCCUL. **Jessica Martel** est entrée en poste comme secrétaire administrative en septembre 2024. Arrivant d'un milieu de travail syndical, son intégration s'est effectuée de manière harmonieuse, avec l'aide de Hélène qui lui a passé le témoin et de Louise Bourbeau, notre secrétaire réceptionniste qui va continuer sa formation.

**Jessica**, nous te souhaitons bienvenue dans l'équipe du SCCCUL !



Nous saluons également ces membres sortants du Conseil syndical :

**Joyce Angio** (2018-2024)  
**Diane Barras** (2007-2024)  
**Jonathan Côté-Brassard** (2019-2024)  
**Anne-Marie Delagrave** (2022-2024)  
**Ulric Deschênes** (2022-2023)  
**Jean Fortier** (2011-2024)  
**Olivier Gadeau** (2020-2024)  
**Jean-Sébastien Morin** (2005-2024)  
**Louise Néron** (2020-2024)  
**Adelle Simo** (2020-2024).

Ainsi que les membres du Comité d'information et de mobilisation dont le mandat prenait fin à la signature de la nouvelle convention : **Diane Barras**, **Hélène Couture** et **Charles Gignac**.

